

Jane Burbank, Frederick Cooper, *Empires. De la Chine ancienne à nos jours*, Paris, Payot, 2011, 688 p.

Olivier Grenouilleau

D'abord publié aux éditions de l'université de Princeton, en 2010, l'ouvrage co-rédigé par Jane Burbank et Frederick Cooper a été très vite traduit en français, langue dans laquelle il a déjà trouvé un public, qui ira sans doute en s'étoffant. Tout cela est mérité.

On pourra tout d'abord saluer la chose encore assez rare dans les milieux académiques consistant à écrire un ouvrage à deux. Essais individuels et ouvrages collectifs sont légion. La coopération de deux spécialistes (l'un, ici, de l'Afrique, l'autre de l'Europe orientale) est beaucoup plus rare. Burbank et Cooper se complètent admirablement. Et l'ensemble est parfaitement homogène, à la fois dans la forme et sur le fond.

L'ampleur de la tâche accomplie est énorme. Les deux auteurs, dans un livre très dense et documenté – mais toujours très clair – réussissent en effet, depuis la Chine ancienne jusqu'à aujourd'hui, une histoire quasi planétaire (quasi puisque, de manière surprenante, l'un des auteurs étant africaniste, la question des empires précoloniaux d'Afrique noire est de fait oubliée ; il en va de même des empires précolombiens aztèques et incas et des diverses constructions empruntant à la Lotharingie). Le concept directeur n'est peut-être pas neuf. Mais il est fort, juste et nécessaire. Dans un monde où l'État-nation semble encore souvent considéré comme une sorte de fin de l'histoire, il n'est pas inutile, en effet, de rappeler combien l'idée impériale et les empires ont compté dans l'histoire, et qu'il n'y a pas eu de « trajectoire unique » de l'empire à la nation, ou inversement. L'idée selon laquelle les empires ne pourraient être que antiques (la Chine impériale ou Rome) ou archaïques (empire russe réduit à l'image d'une autocratie, empire habsbourgeois à celle de la « prison des peuples », etc.) est balayée. D'une part parce que nos deux auteurs savent interpréter l'histoire récente à la lueur de la question impériale (allant jusqu'à faire des deux guerres mondiales des affrontements impériaux) et, d'autre part, parce qu'ils montrent en permanence comment les empires ont su être politiquement inventifs.

Car, fondamentalement, ce qu'un empire a à gérer c'est la diversité de ses territoires et des populations qui y vivent. D'où des pratiques multiformes, souvent très pragmatiques. Là réside d'ailleurs le projet et le cœur de l'ouvrage : montrer en quoi les gouvernements impériaux ont su sans cesse s'adapter afin de prendre en compte et d'intégrer (le plus souvent), la diversité. Composé de chapitres (à la fois thématiques et chronologiques) plus juxtaposés que reliés, ce livre d'histoire mondiale n'est peut-être pas un livre d'histoire globale, en ce sens qu'il ne relie pas toujours suffisamment les choses. Mais, et c'est là un grand mérite, parfaitement clair et structuré, il s'attache, de bout en bout, à essayer de démontrer une idée-force, une thèse, non pas masquée ou sous-jacente, mais clairement énoncée et assumée : les

empires, beaucoup mieux que les nations, ont su, quasiment depuis toujours, intégrer des peuples dont la langue, la culture, les religions, l'histoire ou bien encore le rapport à l'économique étaient différents. Chaque chapitre est abordé sous cet angle, se terminant, après un exposé généralement descriptif, par une conclusion permettant de comparer et de mettre en perspective les histoires singulières préalablement racontées. Voilà donc un beau livre, par son ampleur, son ambition intellectuelle et sa force.

Ceci dit – et c'est là l'autre côté des choses –, le lecteur pourra être irrité par la répétition d'analyses en formes de jugements, lesquelles, à force d'être répétées, conduisent à se demander si un certain nombre d'*a priori* n'ont pas présidé à l'écriture de l'ouvrage, réduisant ainsi son potentiel d'analyse. En caricaturant, on pourrait résumer un premier *leitmotiv* de l'ouvrage par la formule « les empires c'est merveilleux ». Ils constituent en effet, selon les auteurs, une forme d'État remarquablement durable, synonyme de « pragmatisme », d'« interactivité » et d'« adaptabilité », invitant « à se représenter la souveraineté comme une notion partagée, stratifiée, imbriquée » (p. 15, 34-35). Fusion des peuples, flexibilité et transformations les caractériseraient, du moins la plupart d'entre eux. Dans l'affaire (à l'exception des empires coloniaux européens nés au tournant de la seconde moitié du XIX^e siècle, et de la genèse d'un « empire américain » en partie fondé sur le travail esclavagiste), il n'est quasiment pas question de violences, d'usurpations, de résistances intérieures. L'empire romain, c'est par exemple surtout la romanisation et l'extension de la citoyenneté (dont nous reparlerons), les constructions impériales musulmanes, l'acception pragmatique des différences, l'empire mongol « la protection accordée aux institutions religieuses », et des « pratiques de gouvernance fondées sur la reconnaissance de la différence (p. 164). Comme si, finalement, l'empire c'était la paix (sauf cas exceptionnels mentionnés plus haut).

Une histoire de l'État-nation répondant au même descriptif serait aisément possible (on en connaît maints exemples passés) : ne s'agit-il pas également, en effet, d'une formation politique ancienne (moins que l'empire certes, à moins de voir dans les cités-États antiques des formes premières de l'État-nation)¹ ? N'est-elle pas, ici ou là, capable de conduire à des politiques pragmatiques ayant permis, à certaines époques du moins (mais tout n'est-il pas contingent ?) d'intégrer tout en distinguant ? N'est-ce pas, par exemple, le cas de la France du tout début du XX^e siècle, d'un pays où l'amour des « petites patries » (entendons des « provinces » ou « régions ») ne concurrençait en rien celui porté à la « grande nation », et réciproquement ? Quant aux « expansions maritimes européennes » de la fin du Moyen Âge, sont-elles uniquement le produit de la force des autres et des incapacités européennes² ? La vigueur du jeune État-nation portugais et le dynamisme d'une certaine féodalité

¹ Car si le « monde d'États-nations que nous considérons comme une évidence a à peine soixante ans d'existence » (p. 13), reconnaissons, tout de même, que des États-nations préexistaient à la conférence de San Francisco.

² « Les expansions maritimes 'européennes' furent le résultat de trois facteurs : la valeur élevée des biens produits et échangés dans la sphère impériale chinoise ; l'obstacle constitué par la domination de l'empire ottoman sur l'Est méditerranéen et sur les routes terrestres à l'est ; et l'incapacité des dirigeants de l'Eurasie occidentale à reconstruire une unité de style romain dans une région contestée par des monarques et des dynastes rivaux, des seigneurs aux puissants soutiens, et des cités défendant leurs droits » (p. 19).

(comme l'a rappelé Jérôme Baschet³), n'y sont-ils pas aussi pour quelque chose (quel que soit, d'ailleurs, ce « quelque chose ») ? Arrêtons-nous là et constatons que, quand même, l'histoire impériale est un peu trop souvent peinte par nos deux auteurs sous des jours uniquement flatteurs, à la différence d'un État-nation présenté, au contraire, sous ses jours les plus sombres⁴.

Le second *a priori* concerne l'Europe occidentale et les États-Unis. Même pressé, le lecteur verra rapidement qu'un tout petit nombre d'empires échappe à cette vision très positive, ceux que l'on pourrait appeler « occidentaux ». Là la violence est présente, la durabilité moindre (les pages sur ce sujet, relativement aux empires coloniaux des XIX^e et XX^e siècles, sont par ailleurs fort justes), l'intégration peu poussée, et, au contraire, la « race » omniprésente. Rien à redire sur le fond : qui contesterait la violence et l'exclusion, par exemple ? Mais le verre est singulièrement plein dans certains cas, et singulièrement vide dans d'autres. L'avantage, néanmoins, est de conduire ainsi à une certaine réhabilitation – justifiée – des empires d'Europe centrale et orientale (réformes de Nicolas II, capacité réelle de l'empire d'Autriche-Hongrie à jouer sur les différences) ; même si l'idée est parfois poussée un peu loin⁵, lorsque, par exemple, l'empire soviétique est surtout décrit comme fonctionnant grâce à un parti unique sachant, par des quotas judicieux, permettre la représentation de toutes les nationalités et minorités (p. 535), ce qui, personne ne le contestera, conduit à oublier un certain nombre de faits ne témoignant pas vraiment de ses capacités intégratives. Ici comme ailleurs le problème ne réside pas dans l'information, mais dans la sélection des données opérée.

Vouloir trop faire dire à des faits sélectionnés conduit parfois, au final, à des contresens. C'est le cas, par exemple, lorsque les auteurs font de l'extension progressive de la citoyenneté romaine (étendue à tous les hommes libres de l'empire, en 212), l'élément clé. L'idée, écrivent-ils, fut « reprise par des mouvements revendiquant des réformes constitutionnelles – dans les Antilles françaises dans les années 1790, dans les communautés créoles latino-américaines en 1812, dans l'empire ottoman en 1869 et dans l'Afrique française en 1946 » (597). Phrase curieuse, semblant faire penser que les ferments d'une libéralisation ne pouvaient

³ Baschet (J.), *La civilisation féodale. De l'an mil à la colonisation de l'Amérique*, Paris, Flammarion, 2009.

⁴ Abordant la question des revendications nationales dans l'empire d'Autriche-Hongrie, les auteurs indiquent qu'aucune « conception ethnicisée du corps politique ne pouvait être développée jusqu'à sa conclusion logique » (p. 496). Aspirations nationales et « ethnicisation » sont-elles équivalentes ? En fait, les auteurs définissent d'emblée l'État-nation comme un système qui « exploite et génère une communalité, ainsi qu'une distinction claire, souvent étroitement contrôlée, entre les inclus et les exclus de la nation » (p. 26). Plus loin on peut également noter : « la seule option à l'empire est-elle l'État-nation et son potentiel de violence au nom de l'homogénéité communautaire ? » (p. 42).

⁵ « En gouvernant différemment les populations différentes, l'empereur et ses collaborateurs purent reconfigurer les droits des sujets sans s'exposer à une guerre civile telle celle, due à l'esclavage, qui faillit détruire le jeune empire américain » (p. 342). Certes, mais s'il s'agit, comme dans le livre, explicitement ou non, de comparer pour juger, ne pourrait-on pas dire, aussi, que la guerre de Sécession permit heureusement de mettre à terme à l'esclavage et, indirectement, de souder une nation (oui, il peut y avoir des empires constitués de peuples se considérant comme une « nation ») de citoyens libres ; nation impériale quelque peu différente d'un empire russe constitué de populations peut-être gouvernées un peu différemment (*quid*, ici, du fédéralisme américain ?), mais peuplé de « sujets » ? La lecture des pages 386-387 est également édifiante : on y rappelle (en une phrase, comme en passant) que l'égalité et les droits de l'homme n'avaient pas grand-chose à voir avec l'empire russe. Tout le reste y magnifie ses capacités intégratives, avec un passage traduisant une vision quelque peu idéalisée du mir.

pas, dans les cas mentionnés, être pensés localement sans se référer à l'exemple romain. Contresens également, lorsque l'on sait que les droits accordés aux citoyens romains étaient finalement assez faibles, et que c'est en partie pour cela que Rome pu accorder plus facilement la citoyenneté que les Grecs ; des Grecs pour lesquels elle signifiait beaucoup plus, économiquement, socialement et politiquement. L'accès à la *civitas romana* ne donnait en effet droit qu'à fort peu de pouvoirs politiques alors que, dans le monde grec, l'accès à la citoyenneté impliquait la participation aux pouvoirs délibératifs, ainsi que de nombreux avantages économiques. Ailleurs (p. 202), on ne saisit pas comment les hiérarchies de classes sont convoquées pour comprendre le fonctionnement des privilèges, et, de fait, de la société d'ordres. Bien d'autres passages sont par ailleurs d'un grand intérêt, comme ces comparaisons entre mode de gouvernance à Rome et en Chine, le rôle des universalismes religieux dans les constructions impériales, les facteurs de l'échec de l'empire napoléonien (non pas mort du surgissement de nations mais de la force des autres empires, p. 318)⁶. Les critiques formulées plus haut ne réduisent donc pas l'ampleur du tour de force réalisé par les deux auteurs. Mais elles conduisent à penser que ce beau livre aurait pu, autrement, être aussi un grand livre.

⁶ Même si l'on ne comprend pas pourquoi les auteurs fustigent le fait que cet empire n'aurait pas été vraiment « français » parce qu'il avait incorporé nombre d'États, de principautés et de nations (avec une armée, par exemple, composée majoritairement, lors de son entrée en Russie, de soldats non français). On peut être tenté de penser, à la lecture du livre, qu'un tel exemple, repéré ailleurs, aurait pu être interprété non pas comme un signe de faiblesse, mais comme le reflet d'une capacité à intégrer.